





Règles relatives aux compétitions dans le respect des mesures COVID-19 VOLLEY CLUB LESSINES FLOBECQ – Matricule 0486

Centre sportif Jacky Leroy - Rue de la Crête 28B - 7880 FLOBECQ

Dernière mise à jour : 09.10.2020 - 21h45

1. Protocole « sportifs »

• Accès à la salle de sport

2h30 avant le début de la rencontre principale pour les Nationales 3 dames et les Provinciales dames.

L'équipe visiteuse (et ses accompagnants) patiente devant l'entrée de la salle en attendant qu'une personne déléguée et responsable (coach, capitaine) entre vérifier auprès d'un représentant du VCLF (délégué ou membre du comité) que la salle de sport est libre.

Il est obligatoire de se laver ou désinfecter les mains dès l'arrivée dans la salle ou à la cafétéria. Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée du bâtiment à cet effet.

Port du masque

Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 12 ans entrant dans le Centre sportif. Les sportifs ne retirent le masque que lors de l'entrée sur le terrain, pour la pratique du sport.

• Listings & documents d'équipes

Munissez-vous d'une liste des joueuses contenant toutes les informations nécessaires pour remplir la feuille de match électronique. Ceci afin de faciliter les formalités administratives, qui doivent être remplies par le marqueur du match.

Vestiaires & douches

Sauf souci majeur technique, les **vestiaires du Centre sportif sont accessibles**. Les **douches** sont toutefois **disponibles en quantité limitée**.

Les vestiaires sont désinfectés quotidiennement par les collaborateurs du Centre sportif Jacky Leroy.

Des produits désinfectants sont prévus dans les vestiaires, ainsi que du savon liquide.

Pour rappel, conformément au protocole Volley Belgium / FVWB : il est vivement conseillé aux sportifs et aux officiels de venir en tenue de sport et, autant que possible, de se doucher à la maison.



Les chaussures de sport ne seront chaussées qu'une fois dans la salle de sport.

En respect de l'Arrêté de police pris ce 9 octobre par le Gouverneur du Hainaut, aucune boisson alcoolisée ne peut être consommée dans les vestiaires et ils seront fermés au plus tard 45 minutes après la compétition.

• Déroulement des rencontres

Pour ce déroulement, merci de vous référer aux protocoles COVID en vigueur sur les sites de nos fédérations :

Pour la N3:

cf Partie 4 - Directives de base par groupe cible / Deel 4 – Basisrichtlijnen per doelgroep

NL: https://www.volleybelgium.be/covid-19/covid-protocol-volley-belgium/

FR: https://www.volleybelgium.be/covid-19-fr-fr/covid-protocol-volley-belgium-2/

Pour les Provinciales :

https://achvb.be/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=55:covid&Itemid=106







• Distribution d'eau aux équipes pendant les rencontres

Pour la N3:

De grandes bouteilles d'eau seront prévues et fournies par le délégué au terrain à chaque équipe en début de match réserve - à charge des équipes de remplir leurs bouteilles ou gourdes personnelles.

Pour les Provinciales

Conformément au règlement ACHVB, il est recommandé que les joueuses prévoient leurs gourdes individuelles ou leurs bouteilles d'eau en quantité suffisante.

L'utilisation de la fontaine à eau du centre sportif est interdite.

2. Protocole « public » & cafétéria

Il est obligatoire de se laver ou désinfecter les mains dès l'arrivée dans la salle ou à la cafétéria.

Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée du bâtiment à cet effet.

Le port du masque est obligatoire pour le public tout le long de leur présence dans toute la salle de sport.

Le public ne peut en aucun cas accéder au niveau des terrains.

Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble du hall sportif, de manger et boire en dehors de la cafétéria.

Tribunes

Compte tenu de la configuration et de la capacité des tribunes du Centre sportif Jacky Leroy et des directives prévues dans les protocoles liés aux événements sportifs – sport indoor, les **spectateurs sont admis** dans la salle de sport en places assises ou debout dans les tribunes, mais, avec une distance de **1,5 mètre entre chaque personn**e, et donc, dans un **nombre limité**. La capacité maximale des tribunes est estimée à +/- 30 personnes.

Un marquage et un sens de circulation sont établis et devront être respectés. Les personnes d'une même bulle sociale peuvent être assises côte à côte, mais la distance de 1.5m doit être respectée avec les autres personnes/bulles.

Pour ce qui concerne le balcon vitré situé à l'entrée de la salle : la capacité de cet espace est limité à **5-10 personnes sur 1 seule** rangée et selon les règles de distanciation sociale.

Cafétéria

En respect de l'Arrêté de police pris ce 9 octobre par le Gouverneur du Hainaut, **notre cafétéria**, sera accessible au public, mais sera **fermée (PAS de vente de boissons, ni de nourriture) du samedi 10 octobre au 8 novembre inclus**.

En raison de cette fermeture, il n'y aura pas de collation prévue pour les équipes et les arbitres à l'issue des matchs de Nationale 3.

Compte tenu de ces capacités limitées, nous demandons aux équipes de limiter leur public accompagnant au strict minimum MAXIMUM 30 personnes par équipe.

En cas d'affluence trop importante, la priorité sera donnée aux accompagnants directs des sportifs.